

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES ARDENNES
ARRONDISSEMENT DE RETHEL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SAULT-LES-RETHEL

Extrait du registre des délibérations
Séance du mardi 23 septembre 2025

N° 006 - 2025

Conseillers

Nombre en exercice : 9
Nombre de présents : 8
Procurations : 0
Nombre de votants : 8

Votes

Contre : 0
Pour : 8
Abstention : 0

Date de la convocation
15 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi vingt-trois septembre, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à huis clos en Mairie, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel KOCIUBA, Président.

Etaient présents : Mmes JACOB, EMON, POUPONNEAU, CLEMENT, DAUPHINOT, DEBONNIERE, Mrs KOCIUBA, POTTIER

Absente excusée : Mme FONTAINE

Secrétaire de séance : Mme Emilie POUPONNEAU

Le procès-verbal de la dernière séance du 23 juin 2025 a été adopté à l'unanimité.

CARTE CADEAU

Vu la satisfaction des administrés concernant les cartes cadeaux, le Conseil d'Administration du CCAS décide de continuer la distribution cette année,

Le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de ne pas changer l'âge pour bénéficier de la carte cadeau. Il faut donc avoir 67 ans cette année pour les nouveaux inscrits,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- décide de faire faire des cartes cadeaux nominatives pour un montant de 30€ chacune.

DIT que la dépense est inscrite au budget du Centre Communal d'Action Sociale de l'exercice 2025.

La secrétaire de séance
Emilie POUPONNEAU



Le Président,
Michel KOCIUBA



En séance, les Jour, Mois et An susdits
Pour extrait certifié conforme, SAULT-LES-RETHEL, le 25 septembre 2025
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en sous-Préfecture, le 25 septembre 2025
de la publication, le 25 septembre 2025
Date de mise en ligne sur le site internet : le 25 septembre 2025